



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

crimes et délits

Question écrite n° 100563

Texte de la question

S'inspirant des perspectives de son action ministérielle en matière de réduction de la dette publique par des audits dans les différents ministères (mi-octobre 2005), M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État les résultats et les perspectives de l'audit relatif aux empreintes génétiques. Il recommandait d'abaisser le prix des analyses par une mise en concurrence ouverte. Le coût de l'analyse passerait de 300 à 60 euros.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100563

Rubrique : Droit pénal

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 2006, page 7697